

Communiqué de presse – éléments de langage

Déchets pollués – dune du Pilat

Délégation Aquitaine –

22 07 2025

Le Conservatoire du littoral, propriétaire de la majorité du Grand Site de de la dune du Pilat et le Syndicat Mixte de la Grande dune du Pilat, gestionnaire du site ont constaté la réapparition de déchets sans doute antérieurement ensevelis dans le sable sur le secteur du Sablonay, au niveau du site de décollage des parapentes.

Ont été identifiés des fûts rouillés, matériaux inertes et plastiques. Les résultats d'analyse des prélèvements indiquent la présence de polluants en particulier d'hydrocarbures.

Le Conservatoire du littoral et le Syndicat Mixte de la Grande dune du Pilat ont donc décidé, pour éviter tout risque, de neutraliser la zone concernée par une matérialisation sur site. La Commune de La Teste de Buch s'est associée à cette mesure par la prise d'un arrêté municipal d'interdiction d'accès et de survol, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

L'information est diffusée auprès de l'ensemble des partenaires et services concernés, afin de sensibiliser le public à respecter cet espace interdit.

En parallèle de cette phase de sécurisation, le Conservatoire du littoral et le Syndicat Mixte de la Grande dune du Pilat, engagent une expertise auprès d'entreprises habilitées, qui permettra de définir la quantité et la nature exactes des déchets ainsi que les conditions de réhabilitation de ce site par la suppression et le recyclage de ces déchets.

Les travaux seront alors planifiés selon ces nouveaux éléments tout en prenant en compte la réglementation de ce site classé.

Le Conservatoire du littoral, le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat et la Commune de La Teste de Buch mettent ainsi tout en œuvre afin d'assurer la restauration de la zone et la sécurité des usagers sur ce site d'exception accessible librement.

Sécurisation du massif dunaire - Mise en défens zone dangereuse
Lieu-dit " le Sablonney"

